

## **Sahara: le dialogue entre le Maroc et l'Algérie est incontournable**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-03-2008 01:06:43

**Le règlement de la question du Sahara passe par un dialogue direct entre le Maroc et l'Algérie, en tant que partie prenante essentielle à ce conflit, a affirmé le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa, soulignant qu'il "est impossible de parvenir à un règlement sans une implication totale de ce pays dans le processus de paix".**

"Il semble que l'Algérie n'a aucune volonté de clore le dossier du Sahara, mais persiste dans son entêtement et pousse l'autre partie à davantage d'escalade et de provocation dans la zone tampon", a toutefois, relevé le ministre dans un exposé sur la participation de la délégation marocain au 4<sup>e</sup> round des négociations de Manhasset sur le Sahara, présenté devant le conseil de gouvernement réuni jeudi à Rabat.

Face à cette attitude irresponsable, a poursuivi M. Benmoussa, le Maroc a exprimé dans des messages adressés au secrétaire général des Nations Unies son refus de tout changement de la situation actuelle et de toute politique de fait accompli sur son sol, y compris à l'est du Mur de sécurité, réitérant sa détermination à préserver son intégrité territoriale sur l'ensemble de son Sahara par tous les moyens dont il dispose, et à se réserver le droit légitime de défendre sa souveraineté et préserver sa sécurité nationale, a indiqué le ministre de la communication, porte-parole du Gouvernement, M. Khalid Naciri lors d'un point de presse à l'issue de ces travaux.

Le Maroc est allé au 4<sup>e</sup> round de Manhasset animé de la même volonté et la même bonne foi dont il a fait montre lors des rounds précédents, a ajouté M. Benmoussa, précisant que Manhasset 4 s'est déroulé dans une conjoncture politique marquée par le retour collectif à la Mère patrie de plusieurs familles sahraouies qui ont participé au congrès de Djijimat, le retrait par les Seychelles de leur reconnaissance de la pseudo rasd et les actes de provocation perpétrés par les séparatistes dans la zone tampon et leur incitation à la violence dans le sud du Maroc.

Selon le ministre, le Maroc espérait que ce round allait permettre d'entamer de véritables négociations fondées sur l'initiative marocaine d'autonomie, qui a suscité l'adhésion du Conseil de sécurité et des grandes capitales mondiales qui ont appelé à son adoption en tant que base des négociations, alors que les autres parties, a-t-il déploré, ont procédé à une lecture sélective des textes et résolutions onusiennes, et leur ont donné des interprétations équivoques qui servent leurs intérêts.

Ces parties n'aspirent pas à résoudre le conflit artificiel autour du Sahara, mais leur seul objectif est la fuite en avant et la banalisation des négociations, a-t-il dit, soulignant que ces importants développements montrent que la communauté internationale a enterré tous les autres plans, notamment le Plan Becker et que la realpolitik s'est imposée dans le traitement de ce dossier, d'autant plus que cette réalité est parfaitement conforme à la légalité internationale.

Il a, par ailleurs, indiqué que le Maroc a fait part de sa disposition à s'engager dans un 5<sup>e</sup> round de

négociations dont la date sera arrêtée après la présentation du rapport du secrétaire général de l'ONU fin avril prochain.

Le Maroc procédera à une évaluation globale de ces 4 rounds en vue d'en tirer les conclusions et d'adopter la position appropriée lors du prochain round, a-t-il affirmé, rappelant que le Royaume est dans une position confortable car il se trouve dans son Sahara et œuvre à l'activation du rythme de développement au service des intérêts des populations de ces provinces chères qui prennent activement part à la vie politique, économique et sociale.

Le ministre a, en outre, indiqué que la situation sécuritaire dans les provinces du Sud a connu " une nette amélioration grâce au traitement sage et mature des questions des droits de l'Homme, et à la fermeté et l'application de loi à l'encontre des auteurs de troubles".

Il a, dans ce sens, rappelé qu'aux côtés des efforts sécuritaires, des initiatives en matière de droits humains ont également vu le jour, à travers l'action de l'Instance Equité et réconciliation, la mise en place des sections régionales du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) et de Diwan Al Madhalim, en plus du règlement de tous les dossiers en suspend sur les violations enregistrées dans la région.

En réponse à une question sur les festivités que compte organiser le "polisario" dans la zone tampon, M. Naciri a indiqué que le Maroc " est déterminé à défendre ses droits et ne restera pas les bras croisés en cas d'agression".

Il est de notre devoir de défendre notre intégrité territoriale à l'Est comme à l'Ouest du Mur, a-t-il affirmé.

MAP